

# CONSEIL MUNICIPAL : compte rendu

## SEANCE ORDINAIRE DU 14 NOVEMBRE 2013

Date de la convocation : 08 novembre 2013

Tous les conseillers municipaux en exercice étaient présents à l'exception de MM Paul DECARD, Pierre RUCH, Sébastien PLEIGNET et Mme Catherine PERRIN. La lecture du compte rendu de la séance du 05 septembre 2013 n'a soulevé aucune remarque particulière.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal a, *à l'unanimité* :

- validé les mouvements de crédits nécessaires à l'exécution du budget principal,
- entériné l'acquisition des nouveaux logiciels Magnus, utilisés par le secrétariat, et la configuration matérielle adaptée pour un montant total de 2730 € HT,
- autorisé les responsables de la bibliothèque à procéder régulièrement à une sortie de l'inventaire des documents ne correspondant plus l'attente des lecteurs,
- listé les travaux nécessaires à l'aménagement du nouveau local destiné à accueillir la bibliothèque (ancienne salle de catéchisme), notamment en matière d'accessibilité,
- pris connaissance de l'avant-projet sommaire établi par la SICA HR dans le cadre de la réhabilitation du logement sis 20 rue de Vesoul,
- en vue de desservir la construction neuve sise 12 rue de Montbregil, chargé le maire de retenir l'entreprise la moins-disante concernant les travaux d'extension du réseau assainissement et décidé de prendre en charge le coût non couvert par la participation du Syndicat des Eaux de la Bassole - Les 7 Communes, s'agissant de l'extension du réseau d'eau,

- déterminé l'assiette des coupes année 2014,
- concernant la prochaine campagne d'affouage :
  - ☞ défini la liste provisoire avec 181 affouagistes,
  - ☞ reconduit les dispositions du règlement 2012/2013 distribué à chaque affouagiste excepté le prix du stère qui sera fixé lorsque la liste définitive sera clôturée,
- autorisé le maire à retenir l'offre la moins-disante parmi les devis à recevoir concernant l'exploitation de parcelles forestières,
- autorisé la société Forêts et Bois de l'Est à sortir des bois provenant de la forêt appartenant à la SCI De Moustier sur le territoire forestier de la commune en définissant le coût du service : 1 € HT par m3 de grume et de houpier,
- entériné la restitution du dépôt de garantie à un locataire, suite à sa sortie du logement sis 4 place Armand Eme,
- reporté à la prochaine saison le fauchage d'accotements de chemins communaux et forestiers,
- approuvé les offres de prix présentées pour les lots 1 (15 € HT le stère) et 2 - 3 (18 € HT le stère), suite à la mise en vente des surbilles,
- renouvelé son adhésion à la certification forestière PEFC (forêts gérées durablement) pour une durée de 5 ans,
- s'agissant de la surveillance médicale des agents communaux, reconduit son adhésion au service de médecine de prévention géré par le Centre de Gestion Départemental de la Fonction Publique Territoriale,
- décidé de recourir à la procédure simplifiée du document d'urbanisme (Plan d'Occupation des Sols) pour rectifier une erreur matérielle, le site de l'ancien logement communal où doit prendre place le projet de micro crèche étant classé en zone NAX (zone naturelle réservée aux activités) au lieu de UB (zone urbaine d'extension récente),

- autorisé la Communauté de communes du pays de Villersexel à adhérer au syndicat mixte « HAUTE SAONE NUMERIQUE »,
- la toiture de la sacristie et une partie des gouttières de l'église étant vétustes, chargé le maire de déposer un dossier de demande de subvention auprès du Conseil Général de la Haute-Saône,
- suite à une erreur matérielle, procédé à la rectification comptable dans le service forêt,
- validé le devis de réparation d'un équipement de la station d'épuration : 14 282,75 € HT,
- reconduit les modalités d'organisation de la fête de Noël :
  - ☞ de l'école : participation financière maintenue à 11 € par élève,
  - ☞ des communes de Chassey les Montbozon et Esprels : répartition des frais au prorata des enfants de chaque commune (spectacle prévu le mercredi 18 décembre 2013 à 14h30 à la salle des fêtes d'Esprels),
- pris connaissance du rapport sur le prix et la qualité du service de l'eau potable - année 2012 présenté par le Syndicat intercommunal des Eaux de la Bassole - Les 7 Communes,

L'ordre du jour ayant été épuisé, la séance a été levée.

A ESPRELS, le 17 novembre 2013

Le Maire,

Michel RICHARD

